

privilégiés au point de vue des ressources : Hautes-Pyrénées, Ariège, Savoie, Corse, etc., comptent 80 % de maisons occupées par les propriétaires; Seine-et-Oise n'en compte que 40 à 49 %.

Les rapports publiés par le Comité ne comprennent pas la moitié de la France; un appel a été fait aux correspondants des départements non enregistrés; M. Moulin se promet de poursuivre une étude qui a été goûtée par l'Assemblée et renvoyée par elle à la Commission des *Annales*.

NOTE SUR DEUX CADRES DONNÉS A LA SOCIÉTÉ PAR M. LIEBBE

A quoi servent les membres correspondants, pourraient dire quelques membres — mais, non compris le Trésorier? M. Liebbe se charge aujourd'hui encore de la réponse.

On n'a point oublié que, grâce à sa complaisance, notre procès-verbal du 5 juin dernier a pu consigner quelques renseignements pleins d'intérêt sur le Congrès tenu par la Société française d'archéologie à Saintes et à La Rochelle.

M. Liebbe adresse, pour la séance de ce jour et en exécution de la promesse qu'il avait faite au Secrétaire, deux cadres destinés à orner notre salle de réunion et sur lesquels on doit appeler l'attention.

Le premier est la photographie d'objets trouvés à Seuil, près de Reithel (Ardennes). Les fouilles de M. Liebbe remontent à 1884. La collection qu'il a formée renferme actuellement un assez grand nombre d'objets dont la plupart sont remarquables; pour preuve : ce superbe vase — je l'ai vu au naturel, ajoute le Secrétaire — bien irisé, avec cette quadruple garniture de serpents formant un lacet depuis le pied jusqu'à l'orifice. On peut le comparer au

magnifique spécimen que M. Fr. Moreau a représenté dans l'un de ses Albums. Voici, du reste, à ce sujet, l'opinion de deux personnes compétentes. « Les vases et verres sont très intéressants, dit M. Payard, directeur des cristalleries de Baccarat, surtout celui qui a une décoration en relief; elle est de fort bon goût et dénote une habileté de main surprenante. C'est une pièce tout à fait exceptionnelle. » A son tour, M. Pilloy dit : « Votre sépulture de Seuil est bien intéressante; vous avez dans le grand verre à spirales, et dans le verre à pied, orné de serpents, deux pièces de la plus grande rareté... » Puis un autre vase en forme de burette si gracieux que les dispositions artistiques actuelles ne peuvent le distancer; son col gracieux avec l'anneau ouvragé qui en décore l'orifice; la poignée finement allongée qui y est adaptée; les stries hélicoïdales qui l'enserrent par séries parallèles, tout en fait un objet des plus précieux.

Ajoutons que M. Liebbe, tout comme nos vénérés collègues, MM. Fr. Moreau et de Laubrière, est passé maître dans l'art de la restauration. Le premier vase — le calice — était, en effet, brisé en plusieurs morceaux; les sutures dans le verre ne sont pas faciles, néanmoins, comme on peut s'en rendre compte, le vase est complètement rajusté; on croirait que le propriétaire, par une coquetterie toute naturelle, a voulu laisser des traces de sa restitution. Le tableau représente encore un autre petit vase en verre, un potelet en terre (petite buire) comme il en a été trouvé à Caranda, des clous fortement oxydés et les restes d'un peigne en ivoire. Ce dernier objet avait-il été laissé en cet état par la jeune gallo-romaine qui s'en était servie? ou bien son état actuel proviendrait-il de son long séjour dans la terre? La question n'a point paru à notre collègue digne d'être abordée, c'est aussi notre sentiment.

La photographie du deuxième cadre est celle du fameux mors gaulois, en bronze, qui a été trouvé en 1894. Il en a été question dans la séance qui a suivi le Congrès de la

Sorbonne, fin mars. Seulement, à la place d'un dessin..... incomplet. M. Liebbe, scrupuleux observateur de la promesse qu'il avait faite au Secrétaire, nous donne une photographie irréprochable. La Société lui vote des remerciements.

Lors de la réception enthousiaste faite aux marins russes nous avons rappelé les pages que l'abbé Hébert a consacrées au passage de l'ambassadeur russe à Château-Thierry le 5 mars 1801. Cet acte de haute politique du premier Consul, Bonaparte, avait été précédé d'un fait qui en était le prélude. Le voici :

« Bonaparte, en 1800, par un acte de générosité bien calculé, avait détaché de la coalition un de ses plus formidables auxiliaires, l'empereur de Russie. Neuf mille prisonniers russes étaient répartis sur divers points de la France. Le premier Consul les réunit, les fit habiller à neuf, chacun avec l'uniforme de son régiment, et les renvoya en Russie, en payant tous les frais du voyage et sans aucune proposition d'échange. Paul I^{er} fut si vivement touché de ce procédé chevaleresque qu'il se prit d'enthousiasme pour Bonaparte, rappela d'Allemagne toutes ses troupes, chassa les Anglais de sa capitale, et devint pour le gouvernement français sinon un défenseur zélé, au moins un prôneur ardent. « El. Regnaud. »

Malgré les luttes survenues depuis, pour des causes qu'il est inutile de rappeler; la Russie et la France avaient déjà des raisons de s'estimer, de se rapprocher.

M. Aug. Legrand soumet à l'examen de la Société, de la part de M. Panchard, propriétaire à Château-Thierry plusieurs objets dont le plus intéressant, sans contredit, est

un petit groupe en bronze argenté (de 25 centimètres de hauteur environ) et représentant, sans doute, le vieux Silène se livrant à des exercices chorégraphiques, entraîné par deux nymphes dont *Ægle, naiadum pulcherrima*. Ce groupe fort bien exécuté, a été l'objet d'une attention toute particulière. Nos remerciements à M. Panchard.

M. l'abbé Gallice, curé d'Essômes, présenté à la dernière réunion par MM. de Laubrière et Fr. Henriet, est nommé membre correspondant; avis lui en sera transmis par le Secrétaire.
